

deux domaines suivi de son greffier, s'est promené à l'aise dans la vieille église; il a inventorié tout ce qu'il a voulu et comme il lui a plu. Alléché, après un excellent déjeuner au « Sauvage », il est descendu à l'Oratoire en descendant un landau, et y a procédé à un inventaire aussi pacifique. Bravo Cassel !

Et voilà la grosse journée. Si après le 11 décembre tout doit se passer de même, dans notre Flandre flammingante, il y a du bon. En somme, quelques incidents insignifiants; un magnifique soleil d'arrière-saison et dans toutes nos gorges, un grouillement de curés; il y en avait, il y en avait... comme s'il en pleuvait. Quels nez !

### Un caporal très grièvement blessé

Au cours des opérations d'inventaires, aux environs de Harebrouck, un caporal a été très grièvement atteint par une échelle qui est tombée sur lui.

Il a reçu des soins sur-le-champ et a été renvoyé à Lille par voie de chemin de fer.

### A Bousbecques

Les apaches pleux. — On sort les revolvers Bousbecques, ce nom ne dit peut-être rien à ceux qui habitent à l'autre bout du département; pour ceux qui sont au courant, ce nom évoque un coin de pays où revêt, fleurit, triomphe en notre vingtième siècle, une chouannerie aussi féroce, mais aussi bête, que l'autre.

Une population ignorante et asservie prend non seulement les enseignements de sa foi mais jusqu'aux nouvelles du jour, de la bouche de son curé; là toute pensée est interdite, la parole plus encore, si elle n'est l'écho et le reflet de ce que dit l'homme noir, prêtre, prophète et potentat de ce village. — Il meurt par la faim, par tout ce que peut inventer de méchant le fanatisme des foyers et le despotisme du prêtre, quoique ce soit une idée ou ne pas paraître enthousiasmé de l'idée de tous, soufflé, imposée à tous par lui, le curé.

C'est là qu'en mai dernier, les porteurs de bulletins d'un candidat adversaire de celui qui prônait le curé, furent, rossés, blessés, meurtris, reprenant le tramway qui les avait amenés, sans même avoir pu mettre le pied sur le pavé.

C'est là que triomphe le catholicisme dans ce qu'il a de plus étroit et de plus tyrannique, ce village français par sa situation géographique, habitée par une majorité de Belges, est, en réalité, une dépendance, un fief direct du pape romain, géré par le sous-dieu qui y dirige l'archevêque.

A Lille, il y a, alors que dans l'église, nous cherchons ce qui avait bien pu être prévu, organisé par la résistance, on nous avait enjoint, sur un ton qui ne souffrait pas de discussion, d'avoir à prendre du large, et six gardes du corps nous escortaient jusqu'aux limites de la commune.

Quand, dans un cabaret proche, nous parlâmes d'aller voir « ça » à Bousbecques, la bonne vieille qui, de ses mains tremblotantes nous apportait le « noir », nous laissa tomber la « jatte », fit un grand signe de croix et s'écria :

« Allez à Bousbecques voir l'inventaire, c'est-y Dieu possible que vous avez pu penser à ça ? Mais vous n'en sortirez pas vivants ! »

Journalistes présomptueux qui prétendent rien craindre, regarder et marcher droit devant vous, vous êtes complétement perdus, écoutez les conseils de bonnes femmes de village, elles savent bien de quoi il retourne en leur pays.

Mais voilà, on est jeune. Donc, à sept heures moins le quart toquant l'église pour des raisons indéfinissables, un confrère, correspondant de l'Agence Havas, nous faisait une entrée modeste et peu tapageuse dans cette heureuse commune.

Il espérait, dans leur naïveté, passer inaperçus et, à la faveur de sa foule, assiéger un petit coin bien caché, à tout ce qui allait se passer.

Is ne furent pas longtemps à se complaire dans cette douce erreur. Un homme, puis deux, puis dix, vingt, les entourèrent. Ils venaient des intrus ? De quel droit ces étrangers à la commune se promenaient-ils, les mains dans les poches sur cette place et devant cette église ?

Survint un grand monsieur, le nez crochu, les yeux lourds qui, d'un ton autoritaire et maestueux, leur déclara qu'ils n'avaient rien à faire là et leur souleva l'aveugle était une provocation à la foule.

Ce grand monsieur était M. Dale, adjoint au maire de Bousbecques, remplaçant le maire malade et le garde-champêtre absent.

Comme si la foule n'attendait que le signal de son chef de charge, des cris de : « A bas les casse-croûtes ! A bas les vendeurs ! A bas les étrangers ! » vinrent assourdir les pauvres reporters, en même temps que leur arrivaient dans la figure, dans le dos, partout enfin, des projectiles choisis tels que : crotin de cheval, poignées de boues, pommes de terre gâtées, etc.

Devant cette pluie qui n'épargnait pas le grand adjoint au maire, M. Dale agita les bras et imposa silence à la meute hurlante et, apostrophant les victimes de ce jeu de massacre : — D'abord, qui êtes-vous, pour vous présenter ici à pareille heure ?

Journalistes ! — Quels journaux ? Et quand les noms et qualités furent déclarés : « Réveil du Nord », « le sale journal », « l'Agence Havas » ! Parlez, quittez la commune, ou je ne réponds plus de rien.

Et comme on lui faisait observer que des citoyens français, ayant leurs papiers en règle et des moyens d'existence pouvaient se promener librement sur tout le territoire de la République et qu'il avait, lui, adjoint au maire, leurs papiers en règle et des moyens d'existence en règle, M. Dale déclara qu'il n'y avait pas de citoyens français en ce lieu, qu'il n'y avait que des étrangers et que les étrangers ne sont pas admis à se promener librement sur tout le territoire de la République.

Alors, oh ! alors, la bande d'esclaves fanatisés s'en donna à poing que veut-tu. Ces tapageurs et lâches individus qui n'avaient pas peur de se présenter en ce lieu, se cognèrent le payan, se payèrent les délices de tanner du cuir de journaliste.

Les mégères, que venait de lâcher la papeterie licenciée pour la petite fête de l'inventaire, griffèrent par ci, crachèrent par là, quelques-uns, entre deux cris de : « Vive Jésus-Christ ! » promettaient aux victimes abandonnées à leur furie, de leur manger ce que pleura Abélard.

Ah ! ce fut une belle fête, elle dura longtemps ; si longtemps que les journalistes dirent patience et qu'après un mar autour d'unquel hurlaient sept ou huit cents sauvages, mâles et femelles, ils tirèrent leur revolver.

Un cercle se fit autour d'eux ; pas pour longtemps, et les coups recommencèrent, on ne sait pas bien ce qui serait advenu, si les képis des gendarmes ne s'étaient montrés au-dessus.

Il vint à tout bon colotin, le gouvernement persécuteur.

Nous espérons que ledit gouvernement se montrera digne de sa réputation et renvoyant à sa sacristie le phénomène adjoint.

Pendant que les sapeurs enfonçaient la porte et sortaient les chaises formant la barricade, la foule toujours hurlante, toujours enragée, essayait de forcer les barrières.

Quant ce fut fini, après plus de deux heures et demie de travail, le curé se tourna vers la place et fixant un point dans le ciel, ouvrit la bouche comme pour discourir.

Il ne devait se mettre plus à gâcher, pour nous avoir bien tous, dit-il à M. Dale, son voisin.

Et l'on s'aperçut que sur le toit d'une maison d'en face, s'était juché un photographe. C'était pour que cet homme se fit photographier un pied sur un débris de chaise devant la porte éventrée, que les petits soldats s'étaient appuyés cette journée, que les furieux irresponsables s'étaient juchés contre la loi, que ces femmes hurlaient, que ces hommes frappaient, que désespérément sonnaient le tocsin.

Il n'y a qu'un mot, celui de la fin et d'un de nos confrères, énormément amusé par cette scène : « Famistes ! »

Commencées à huit heures du matin, les opérations se terminèrent à onze heures pour reprendre à Verwico.

Les opérations effectuées

Voici la liste des communes du Nord où les inventaires ont été effectués hier :

Bousbecques, Verwico, Houplines, Erquin, ghem-Lys, Armentières, Halluin, Roncq, Bousbecques, Verwico, Steenwerck, Grand-Fort-Philippe, Petit-Fort-Philippe, Abele, Boeschepe, Bailleul, Merville, Estaires, La Gorgue, Steenwerck, Steenwerck, Harebrouck, Cassel, Winnezeele, Oudezeele, Flêtre, Neufberquin, Sercur, Terdeghem, Valenciennes (Saint-Macou), Fournies, Obain, Aix, Noomain, Verwico, Arleux, Amiens, Erchin, Roncq (Blanc-Fort), Roxpède, Costrappel, Bois-Grenier, West-Macquet, Roncq-Trélon, Epe-Sauvage, Linselles, Neuville-en-Ferrain, La Chapelle-d'Armentières, Wormhoudt, Wicres, Herlies, Aubers.

L'extrême abondance des matières nous oblige à ouvrir le compte-rendu d'un grand nombre d'inventaires de la région.

## DEPÊCHES

Par Services Spéciaux

### CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 20 novembre. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en Conseil à l'Élysée sous la présidence de M. Fallières.

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a entretenu le Conseil de l'état des affaires au Maroc et des instructions qui ont été adressées à ce sujet au représentant de la France à Tanger. Ces instructions ont été approuvées.

**LA CATASTROPHE DU « LUTIN »**  
Le ministre de la marine a rendu compte que la commission d'enquête qu'il avait envoyée à Bizerte pour examiner le « Lutin » a vient de revenir et va lui remettre prochainement un rapport complet sur la question.

Les conclusions auxquelles on est arrivé sont que la cloison intérieure d'un des water-balloons arrière cloison qui était en bon état, a été rompue sous la pression supérieure à celle qu'elle devait supporter; que cette surpression a été due à ce que la prise d'eau correspondante n'a pas été complètement fermée et que cette fermeture a été causée par l'interposition d'un caillon dans la valve, caillon dont la présence dans la prise d'eau peut remonter à une époque relativement lointaine.

L'équipage, dont une grande partie avait pu se réfugier dans le compartiment d'avant a succombé rapidement à un accroissement de pression. La tentative d'ouverture du capot n'a été faite qu'à la dernière minute et n'a eu aucune influence sur l'issue fatale de l'accident.

La commission indique une série de mesures à prendre tant pour les sous-marins en service que pour ceux en construction. Les principales ont pour objet, les unes, de permettre de se rendre compte immédiatement si une voie d'eau n'est pas complètement fermée; les autres, de mettre les cloisons des water-balloons à même de supporter la même pression que la coque proprement dite du sous-marin.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 20 novembre. — La séance s'ouvre à 2 heures 20, sous la présidence de M. BRUSSON.

### Le Repos hebdomadaire

**PROPOSITION DE MODIFICATIONS A LA LOI. — DEMANDE D'URGENCE.**  
M. BERRY dépose une proposition tendant à modifier la loi sur le repos hebdomadaire.

M. BERRY déclare qu'il n'entend pas voter la loi. Mais il formule toutes les professions qui réclament la modification. Il dit que les patrons ne sont pas prêts à protester, que des employés et ouvriers sont mécontents. Enfin, il rappelle l'attitude du Conseil municipal de Paris.

M. DOUMERGUE. — J'ai donné des ordres pour que la loi fut appliquée strictement avec énergie.

M. PUECH. — Mais alors, vous avez formellement violé la loi qui prévoit des dérogations.

M. DOUMERGUE. — Je n'ai pas parlé de dérogations.

M. BERRY. — Écoutez les orateurs, vous en avez 14 d'inscrits. (Exclamations.)

M. BERRY demande l'urgence pour sa proposition.

### Déclarations de Viviani

VIVIANI, ministre du travail, monte à la tribune.

(Vifs applaudissements à l'extrême gauche.)

« Je ne puis pas parler, dit-il, le conseil municipal de Paris est saisi. Je ne puis rien dire qui puisse influencer sur son avis. »

Le ministre demande à la Chambre de repousser l'urgence sur la proposition Berry (Applaudissements à l'extrême gauche.)

L'urgence est une mesure de faveur inutile, aujourd'hui que de grandes commissions sont instituées. De toute façon, la commission du travail doit être saisie de la proposition Berry.

Cette déclaration d'urgence n'aurait qu'une signification d'indication que je ne puis accepter. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. MAUJAN déclare, au nom du gouvernement, qu'il n'a pas d'opposition à la proposition Berry (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. MAUJAN répond qu'il a parlé au nom de 160 républicains qui l'avaient chargé de présenter une proposition de résolution.

M. PELLETAN prend la parole et annonce que le Mouvement a parlé au nom du parti socialiste. (Applaudissements à gauche.)

M. MAUJAN déclare qu'il n'a pas d'opposition à la proposition Berry (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. PELLETAN prend la parole et annonce que le Mouvement a parlé au nom du parti socialiste. (Applaudissements à gauche.)

M. MAUJAN déclare qu'il n'a pas d'opposition à la proposition Berry (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. PELLETAN prend la parole et annonce que le Mouvement a parlé au nom du parti socialiste. (Applaudissements à gauche.)

M. MAUJAN déclare qu'il n'a pas d'opposition à la proposition Berry (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. PELLETAN prend la parole et annonce que le Mouvement a parlé au nom du parti socialiste. (Applaudissements à gauche.)

M. MAUJAN déclare qu'il n'a pas d'opposition à la proposition Berry (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. PELLETAN prend la parole et annonce que le Mouvement a parlé au nom du parti socialiste. (Applaudissements à gauche.)

M. MAUJAN déclare qu'il n'a pas d'opposition à la proposition Berry (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. PELLETAN prend la parole et annonce que le Mouvement a parlé au nom du parti socialiste. (Applaudissements à gauche.)

M. MAUJAN déclare qu'il n'a pas d'opposition à la proposition Berry (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. PELLETAN prend la parole et annonce que le Mouvement a parlé au nom du parti socialiste. (Applaudissements à gauche.)

M. MAUJAN déclare qu'il n'a pas d'opposition à la proposition Berry (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. PELLETAN prend la parole et annonce que le Mouvement a parlé au nom du parti socialiste. (Applaudissements à gauche.)

M. MAUJAN déclare qu'il n'a pas d'opposition à la proposition Berry (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. PELLETAN prend la parole et annonce que le Mouvement a parlé au nom du parti socialiste. (Applaudissements à gauche.)

M. MAUJAN déclare qu'il n'a pas d'opposition à la proposition Berry (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. PELLETAN prend la parole et annonce que le Mouvement a parlé au nom du parti socialiste. (Applaudissements à gauche.)

M. MAUJAN déclare qu'il n'a pas d'opposition à la proposition Berry (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. PELLETAN prend la parole et annonce que le Mouvement a parlé au nom du parti socialiste. (Applaudissements à gauche.)

sa proposition par le Comité exécutif de son parti. Le parti radical ne fait pas de distinction entre les travailleurs. Il veut tenir compte à la fois des intérêts des ouvriers et de ceux des petits patrons.

M. PELLETAN déclare que M. Maujan fait intervenir le comité du parti radical-socialiste dans le débat. Ce comité a examiné la question, mais il n'a pas l'habitude de faire défendre des vœux à la tribune. Il a donné aucun mandat à M. Maujan, a parlé en son nom personnel.

M. MAUJAN déclare que la Chambre syndicale des employés a offert par voie d'affile d'organiser un référendum et attend toujours l'opinion des patrons dont M. Maujan s'est fait le défenseur.

**Renvoi de la proposition à la Commission du Travail**

**REJET DE L'URGENCE**  
Le renvoi de la proposition de M. Berry à la Commission du Travail EST ADOPTÉ PAR 466 VOIX CONTRE 4.

LE PRÉSIDENT consulte la Chambre sur la demande d'urgence.

A lors, M. VIVIANI prend la parole et demande à la Chambre, pour les raisons très claires qu'il a exposées au début de la séance, de repousser l'urgence.

M. GAUTHIER (de Clagny) dit que ce sont là des procédures qu'il voit prendre pour la première fois. Il ne s'oppose pas à l'adoption de ce que la Chambre vote sur l'urgence.

LE PRÉSIDENT fait observer que très souvent des membres de la Chambre ont repoussé des demandes d'urgence abandonnées par les auteurs. Il y a d'ailleurs des cas très nombreux où il y a été procédé au vote sur l'urgence après le vote sur le renvoi. Cette procédure quoique critiquable existe.

Il consulte la Chambre sur la demande d'urgence retirée par M. Berry et reprise par Jaurès.

PAR 340 VOIX CONTRE 3 L'URGENCE N'EST PAS DÉCLARÉE.

La séance est levée à 7 heures. Séance jeudi.

## SÉNAT

Paris, 20 novembre. — La séance s'ouvre à deux heures quarante, sous la présidence de M. Dubost.

### Zola au Panthéon

M. BOISSY D'ANGLAS dépose et lit le rapport sur la proposition tendant à ordonner le transfert des cendres d'Emile Zola au Panthéon.

L'urgence est déclarée par 144 voix contre 90.

**Interpellation sur la politique générale**

M. GAUDIN DE VILAINE à la parole pour développer son interpellation sur la politique générale du gouvernement. Il dit que certains passages de la Déclaration du gouvernement sont un véritable défi à l'opinion publique.

Il fait, d'une voix peu claire, le procès de la politique du cabinet et traite particulièrement de la politique religieuse. On suit difficilement M. Gaudin de Vilaine dont le discours est très décousu.

En terminant, il reproche à M. Clemenceau d'avoir choisi M. Pichon comme ministre des affaires étrangères et le général Picquart comme ministre de la guerre.

### M. Clemenceau à la tribune

M. Clemenceau à la parole :

Je monte à la tribune, dit-il, par déférence pour le Sénat, par courtoisie pour moi-même; mais je ne déclare incapable de répondre à son discours (Rires).

Il est manifeste que j'ai formé un ministère qui ne plaît pas à M. Gaudin de Vilaine; mais j'ai tenu compte de la situation de ce pays et j'ai obtenu l'approbation (Applaudissements à gauche).

L'orateur montre que depuis trente-cinq ans la République a marché toujours vers plus de justice et plus de liberté. (Protestations à droite.)

Le président du conseil s'étonne des attaques dirigées contre M. Pichon, dont personne n'a le droit d'oublier la brillante carrière diplomatique; mais il s'indigne surtout de ce qu'il a intitulé l'interpellation contre le général Picquart qui brisa jadis son épée pour accomplir le plus sacré des devoirs.

Le général Picquart, dit le ministre, est un bon soldat et un grand citoyen. (Applaudissements à gauche.) C'est au bon soldat, au bon citoyen dont nous connaissons le courage, que nous avons offert un portefeuille. Le général Picquart est l'honneur du cabinet. (Applaudissements.) L'interpellation est indiquée au Sénat, est indiquée de l'interpellation, est indiquée d'un Français.

Le président du conseil affirme ne pouvoir rien dire sur l'entente franco-anglaise. Il se croit pas cependant à l'existence d'un accord militaire.

Quant aux prédictions des dangers qui en peuvent résulter, quant à la revanche, il s'indigne de ce qu'un sénateur ait pu lui tendre ce piège de le mettre dans l'obligation de démentir les espérances de bons Français ou de faire des déclarations belliqueuses. Il se reprend et dit que c'est un piège.

### VOTE DE CONFIANCE

Un ordre du jour de confiance au gouvernement, présenté par MM. Maurice Faure, Gauthier et Gustave Rivet, est adopté par 213 voix contre 32.

### LA PEINE DE MORT

Le Sénat prend en considération la proposition de loi de Flaisièrès relative à la peine de mort.

La discussion de la loi sur les saisies-arrêts des salaires et petits traitements est reprise. On passe à l'article 7 qui est adopté.

Après la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

La séance est levée à six heures.

Aujourd'hui, le Sénat discutera la convention franco-suisse.

# Un autre Scandale militaire à Lille

## LES SERVICES DE L'INTENDANCE

Incarcération à Toul d'un ancien officier d'intendance — Un « Principal » en disponibilité. — Graves accusations. — Ce qui se dit. — On réclame la lumière.

La Petite République de lundi, a publié la brève information que voici : ARRESTATION D'UN OFFICIER. — Un officier d'intendance, en garnison à Toul, est poursuivi pour malversations.

Pass un mot de plus ! C'était maigre pour se mettre en campagne; cependant nous n'avons pas hésité à partir du pied gauche et d'aller droit à qui nous semblait capable de nous renseigner ou de nous désabuser.

De quelle garnison du Nord était venu cet officier échu à Toul ? Était-ce de Lille ?

**CHEZ CELUI QUI SAIT**  
Nous frappons à une porte. Elle s'ouvre. Nous sommes cordialement reçus.

— Qu'est-ce qui me vaut le plaisir ? — Oh ! rien, un tout petit rien. Connaissez-vous cette affaire ?

— Je ne sais pas à quoi cela rime. — Pardon, insistez-vous doucement, est-ce que cela ne serait pas le prétexte d'un scandale qui depuis plusieurs mois on cherche à étouffer ?

— De quel scandale parlez-vous ? De l'affaire Lemann, Noteau et Beaurain ? Mais vous avez publié sur cette affaire beaucoup plus que je n'en savais moi-même. Ah ! c'est une affaire bizarre que celle-là et combien vous avez eu raison de faire ressortir que les pseudo-patriotes de la bourgeoisie et de l'aristocratie sociale et patriotique s'ingèrent à tout prix pour esquiver les charges militaires ! Tenez, X...

— Permettez-moi de vous interrompre, je ne viens pas vous interroger sur l'affaire Lemann et consorts, mais simplement vous demander si, à votre connaissance, il n'existe pas, sous roche, un autre scandale militaire bien plus grave que le précédent et de puissantes influences essayent d'étouffer ? Pourquoi, par exemple, certain officier supérieur a-t-il été mis dernièrement en disponibilité ?

— Comment, vous connaissez cette affaire ? Mais il n'y a donc plus de secrets possibles avec ces satanés journalistes ! Eh bien, jusqu'à plus ample informé, je tiens pour certain que le commandant (N) G..., un bon et vaillant homme, que de malversations se sont produites dans les services qu'il dirige...

— Pardon, qu'il dirigeait... — Oui, qu'il dirigeait, il n'est pas le complice des criminels que l'on dépeint, il est anti-républicain et clerical, je vous l'accorde, mais est-ce que nous autres républicains et anti-cléricaux nous pouvons prétendre monopoliser l'honnêteté ? Allons, il faut être très réservé, surtout quand on parle de ses camarades.

— Mais alors comment se fait-il que « votre ami » ait été si durement frappé s'il est aussi blanc que vous le dites ? — Une cabale, sans doute ! Il avait sous ses ordres des officiers et sous-officiers d'ailleurs, débarrassés qui entretenaient de compromettantes relations avec des clients et des fournisseurs de l'intendance, n'aurait pas un M. B..., de Valenciennes, qui se serait livré des relations de situation camaraderie.

— Est-ce du capitaine A... que vous voulez parler ? Ce serait une accusation bien grave, car précisément ce capitaine A... est un homme qui n'y a pas manqué et que l'on pourrait supposer que c'est à lui que s'applique l'information de la Petite République.

— Je ne crois pas. Mais il arrive des choses bizarres ! Après tout, vous n'avez rien vu de questions. Je ne veux plus rien vous dire...

**D'AUTRES PARLENT**  
En quittant notre interlocuteur, nous nous sommes rendus chez un autre personnage, sans plus se faire prier, nous a narré, sous toutes réserves, mais sur un ton de conviction, de certitude presque qui nous a profondément troublés.

« Voici les confidences que nous avons reçues, après avoir exposé l'objet de notre visite et communiqué l'information de la Petite République :

« Ce qui arrive, devait arriver. Je ne sais pas si l'information de votre confrère vise le capitaine A... et le soubrette même qu'elle ne le vise pas, car j'ai entretenu avec lui, pendant son séjour à Lille, les meilleures relations quoique je sois « dreyfusard » et qu'il s'affichait lui-même comme un nationaliste à tous crins, s'emportant jusqu'à traiter de « traître » le général Picquart. Mais c'est un joyeux camarade, à l'ordinaire, incapable de faire du mal à un mouche. Quant à sa délicatesse, je serais surpris d'ouïvement si elle était aujourd'hui soupçonnée de quelque chose.

Le service si délicat de l'intendance — qui est surtout un service commercial, et qui est chargé d'acheter et de vendre, — prête naturellement à la critique. On dit couramment que certains y font leur beurre. « Eh, qu'importe ! » nous nous sommes dit. En voici une preuve que je ne vous donne pas comme décisive mais qui vient à l'appui de vos préoccupations :

« Il y a à quelque temps, trois officiers s'aperçurent que des malversations étaient commises qui engageaient gravement leur responsabilité.

« Ils se concertèrent et furent unanimes à décider qu'ils mettraient certain chef de service en demeure de démissionner.

« Tous les trois, un beau matin, graves et émus, ils se rendirent donc auprès du personnage en question et, après lui avoir communiqué leur pénible découverte, ils l'adjurèrent de résilier immédiatement ses fonctions.

« Vous jugez de l'allure que prit le débat ! L'intimité protesta d'abord furieusement, mais accablé sous le poids des preuves, il se décida enfin à promettre qu'il allait demander la liquidation de sa pension de retraite...

**JESUITISME MILITAIRE**  
« Quelque temps s'écoula, puis un beau jour les officiers apprirent que des intrigues étaient ourdies à l'insu de l'horizon qu'ils avaient voulu sauver, pour les faire partir eux-mêmes en disgrâce, vers quelque garnison lointaine !

« Alors, individuellement, ils adressèrent une plainte au Ministère de la Guerre et un général-intendant fut aussitôt envoyé pour vérifier leurs accusations.

« Ces accusations furent, hélas ! reconnues fondées et une mesure disciplinaire fut prise contre le chef de service incriminé. « L'enquête continue. »

**DE LILLE A TOUL**  
Après ces graves déclarations, nous prenons la liberté d'interroger : — Est-ce que le chef de service en question ne serait pas le commandant G... ? — Je ne puis vous dire. Voyez à la « Place ». On vous répondra peut-être. D'ailleurs l'enquête n'est pas encore close et rien

ne prouve que les faits incriminés soient aussi graves que le bruit en a couru quelque temps.

« Ne pensez-vous pas que l'arrestation de Toul peut avoir une corrélation étroite avec les faits que vous m'avez si discrètement narrés ?

« Peut-être bien. Mais n'insistez pas, il ne m'est pas possible de vous en dire davantage.

**DE LA LUMIÈRE**  
Ainsi, la suspicion est jetée depuis des semaines, depuis des mois, sur un des plus importants services de l'armée et sur des clients et fournisseurs de ce service, et l'autorité militaire laisse s'étendre ce scandale au lieu d'en révéler les dessous.

C'est dans cette affaire, comme celle du recrutement, soit tiré au clair et nous nous tournons vers le ministre de la Guerre pour lui demander de renseigner l'opinion publique.

« C'est à Lille un coupable, pourquoi n'agil-on pas envers lui comme avec l'officier prévaricateur de Toul ?

« S'il est des civils compromis, quelles sont les influences qui se sont entremises pour leur éviter le châtiement qu'ils ont mérité ?

« Le commandant G..., désigné ministre descendant vers nous, après avoir examiné l'hôpital le corps de Taquet qui ne porte pas trace de coup.

« L'enquête nous enseigne que Taquet a été exécuté à 6 heures et demie et 7 heures il fut « brûlé » avec les ossements de la même unique de ce quartier. A la descente du poste de 8 heures il montra le travail à faire par une équipe d'